

**Championnat départemental des Jeunes des Hauts-de-Seine  
des catégories Minimes F & G (U16), Benjamins F & G (U14), Pupilles F & G (U12),  
qualificatif au Championnat Île-de-France des Jeunes 2019**

**N° homologation FIDE/FFE : 50142, 50143, 50144**

**Dimanche 10 novembre 2019**

**REGLEMENT INTERIEUR**

**Préambule :**

Ces tournois sont organisés par le Club d'échecs de Puteaux au nom du Comité Départemental du Jeu d'Échecs des Hauts-de-Seine, le dimanche 10 novembre 2019, dans le cadre du règlement des qualifications au Championnat Île-de-France des Jeunes établi par la Ligue Île-de-France des Échecs le 20 juillet 2018, et du règlement du championnat de France des Jeunes établi par la FFE le 10 mars 2019.

Ils s'adressent à tous les jeunes licenciés (A ou B de la FFE) dans un club du département des Hauts-de-Seine (92), des catégories Pupilles (U12), Benjamins (U14) et Minimes (U16). Les sur-classements ne sont pas autorisés.

Les qualifié(e)s d'office au Championnat Île-de-France des Jeunes et au Championnat de France des Jeunes peuvent participer à ce championnat départemental, mais ils/elles sont écarté(e)s pour l'établissement des listes qualificatives.

Le tournoi décernera le titre de champion(ne) départemental (e) de chaque catégorie, au joueur et à la joueuse de chaque catégorie ayant réalisé le meilleur score, et selon les modalités de l'Article 2.4.

Ces tournois sont homologués pour le classement rapide par la FFE et la FIDE.

**Article 1 : Déroulement du tournoi.**

**1.1) lieu des rencontres :**

Palais des Sports sur l'île de Puteaux – allée Georges Hassoux – 92800 Puteaux

**1.2) nombre de rondes, cadence, horaires :**

Cadence de **25 minutes + 10 secondes/coup**, en **7 rondes** au **système suisse**.

**Dimanche 10 novembre 2019 :**

**à partir de 8 h 00 : accueil des participants, pointage obligatoire avant 8 h 30.**

**Les joueurs n'ayant pas pointé ne seront pas appariés pour la 1ère ronde.**

**Horaires des rondes : Les parties se joueront aux heures suivantes :**

**Ronde 1 à 9 h 00**

**Ronde 2 à 10 h 20**

**Ronde 3 à 11 h 40**

**Ronde 4 à 13 h 10**

**Ronde 5 à 14 h 30**

**Ronde 6 à 15 h 50**

**Ronde 7 à 17 h 10**

**Remise des Prix vers 18 h 45.**

### 1.3) règles du jeu :

Les règles de jeu sont celles de la FIDE (janvier 2018), notamment l'Annexe A concernant le jeu rapide, et l'**Article A4 (pas de supervision)**.

#### 1. **Le point du règlement suivant sera appliqué**

Un coup illégal est achevé quand la pendule de l'adversaire a été déclenchée. L'adversaire est alors autorisé à réclamer que le joueur a achevé un coup illégal. En conformité avec l'article 7.5.5, l'arbitre accordera 2 minutes de temps supplémentaire à l'adversaire d'un joueur ayant commis un coup illégal achevé. **Deux coups illégaux achevés entraînent la perte de la partie**, sauf cas particuliers.

2. La **chute du drapeau est annoncée par l'arbitre**, comme prévu dans le règlement.

3. **Les appareils électroniques doivent être éteints et rangés dans une poche**. Dans le cas contraire, la partie sera déclarée perdue. Toute sonnerie de portable d'un joueur sera pénalisée par la perte de la partie.

4. Pour l'article 6.7.1, le **délai de forfait est de 10 minutes**.

## Article 2 : Catégories et Appariements

### 2.1) appariements :

Appariements au système suisse, assisté par ordinateur (Programme PAPI de la FFE), si l'effectif est suffisant.

Appariements en toutes rondes, voire en toutes rondes Aller-Retour, en cas d'effectifs insuffisants.

Les joueurs n'ayant pas de classement Elo Rapide recevront un Elo Rapide estimé en fonction de leur catégorie d'âge (Minimes = 1199, Benjamins & Pupilles = 999).

### 2.2) nombre de places qualificatives au 2<sup>e</sup> niveau :

Pour chaque catégorie d'âge est organisé un **tournoi mixte**.

Dans chaque tournoi sont **qualifiés au 2<sup>e</sup> niveau** (au championnat IDF des Jeunes) les joueurs et les joueuses qui totaliseront la **moitié des points + 0,5 point**, c'est-à-dire **4 points**.

Le classement du tournoi mixte est commun à tous ses participants, mais les listes de qualifié(e)s pour le championnat IDF des Jeunes sont établies séparément pour les filles et les garçons.

En cas d'effectifs insuffisants pour leur catégorie, sont **qualifiés au 2<sup>e</sup> niveau** (au championnat IDF des Jeunes) les **6 premiers joueurs** (plus les éventuels ex æquo) et qui auront marqué **au minimum 1 point sur l'échiquier**.

### 2.3) classement individuel :

Il s'effectue en fonction du nombre de points de partie (gain = 1, nulle = 1/2, perte = 0).

### 2.4) départage des ex æquo pour l'attribution des places qualificatives et des titres :

Le départage des ex æquo que cela soit pour l'attribution des titres de « champion » et « championne » des Hauts-de-Seine dans sa catégorie d'âge ou l'établissement du classement général de chaque tournoi est le suivant :

**1. au Buchholz tronqué**

**2. au Buchholz**

**3. à la Performance**

**en cas d'égalité après le 3<sup>e</sup> départage, les joueurs / joueuses seront classés par ordre d'âge croissant.**

Par exception au paragraphe ci-dessus, en cas d'égalité entre 2 participant(e)s avec le score maximal (7/7), le titre de Champion(ne) d'une catégorie sera attribué à l'issue d'un match de départage en 2 parties de Blitz 5 minutes + 3 secondes par coup avec couleurs inversées. Si l'égalité persiste les règles de départage ci-dessus énoncées s'appliqueront.

## **2.5) forfaits :**

Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié la ronde suivante. Deux forfaits, consécutifs ou non, entraînent l'exclusion du tournoi.

On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

## **Article 3 : Comportement et fin de partie.**

Les joueurs s'engagent à respecter la charte du joueur d'échecs.

Les joueurs s'engagent à respecter le matériel mis à leur disposition par l'organisateur.

La pendule ne doit pas changer de place, et l'échiquier ne change pas d'orientation, sans l'accord de l'arbitre.

À l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) vient communiquer le résultat à la table d'arbitrage. Le perdant (ou le conducteur des noirs, en cas de nullité), range les pièces sur l'échiquier et éteint la pendule.

## **Article 4 : Les spectateurs.**

Les spectateurs doivent rester à l'extérieur de la zone de jeu (grande salle). L'aire de jeu comprend la zone de jeu, les toilettes, l'espace buvette et la zone fumeur (terrasse).

Le joueur au trait ne peut quitter la zone de jeu sans autorisation de l'arbitre. Pendant la partie, les joueurs ne peuvent quitter l'aire de jeu sans autorisation de l'arbitre.

Sont considérés comme spectateurs : les parents, les accompagnateurs, les entraîneurs et les joueurs ayant terminé leur partie.

Par ailleurs, il est interdit de manger ou de boire en dehors de la zone réservée à la buvette.

Il est également bien entendu interdit de fumer dans toute l'aire de jeu à l'exception de la terrasse.

Des photos des participants pourront être prises lors de ce tournoi. Sauf mention contraire stipulée à l'avance par écrit des représentants légaux des participants à l'organisateur, ceux-ci acceptent que les joueurs et les accompagnateurs soient pris en photo lors de cette compétition, et que ces photos soient diffusées sur les sites internet du club organisateur, du comité départemental d'échecs du 92, de la Ligue IDF et de la FFE.

## **Article 5 : Arbitrage.**

Arbitre Principal : Bruno LEDUC (AFO1)

Arbitres secondant : Jean-Luc RENEVIER (AFO1) et Michel TORNARE (AFC)

Toute réclamation concernant une ronde doit être formulée avant le début de la ronde suivante. L'Arbitre Principal statuera sur la réclamation aussitôt que pratiquement possible.

## **Article 6 : Conclusion**

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

**L'arbitre principal, Bruno LEDUC**

**L'Organisateur, Jean-Luc RENEVIER**  
Président du CSM Puteaux Échecs